

À qui de droit

Demande d'adhésion à une résolution concernant le futur du nucléaire au Québec

Cette correspondance a pour but d'attirer votre attention sur un sujet susceptible d'influencer grandement, tant la vie privée et familiale que sociale et professionnelle, de l'ensemble des Québécois.

De plus en plus, nous sommes à même de vérifier à quel point nos choix personnels et collectifs ont des impacts insoupçonnés sur différents aspects de notre vie, tels par exemple notre santé et sécurité, notre économie, notre emploi, ainsi que sur l'intégrité écologique des écosystèmes essentiels à notre subsistance.

Les récents et profonds bouleversements que nous observons, liés entre autres aux secteurs des pêcheries, de la foresterie, de l'agriculture, des mines et de l'énergie, témoignent de manière décevante du manque de vigilance, de perspicacité et de leadership auxquels nous aurions été en droit de nous attendre de la part de nos élites, de nos décideurs politiques et autres...

L'expérience nous démontre sans équivoque à quel point le « le laisser faire » et les décisions ne tenant pas compte du contexte environnemental et social où elles doivent s'exercer ont des impacts négatifs qui dans la plupart des cas auraient pu soit être « évités » ou à tout le moins « minimisés ».

C'est dans ce contexte que nous sollicitons votre « engagement » à aviser le gouvernement du Québec sur la décision qu'il devra prendre à l'automne 2008, et qui sera déterminante pour le futur de la filière électronucléaire au Québec. Tous les Québécois ont la responsabilité d'en saisir les enjeux. L'attention et la mobilisation de chacun d'entre nous sont essentielles si nous souhaitons influencer cette décision pour le bénéfice des générations à venir et contrer les pressions politiques exercées par des promoteurs plus soucieux de leurs intérêts personnels et corporatifs que sociaux.

L'« engagement » ici sollicité, s'inscrit dans la continuité des orientations politiques souhaitées tant par René Lévesque et Robert Bourassa au sujet du nucléaire que par les différents gouvernements qui ont exercé le pouvoir jusqu'à ce jour, dont celui de M. Charest.

Grâce à eux, nous profitons d'une politique énergétique spécifiant que « ...la politique énergétique actuelle souligne que l'absence de solution satisfaisante pour la gestion à long terme du combustible irradié, de même que le scepticisme et la méfiance de la population envers cette forme de production électrique constituent des entraves à son développement et rendent improbable la construction de nouvelles centrales nucléaires au Québec ».....et que «le gouvernement estime que les ressources disponibles à court et à moyen terme dispensent le

Québec de recourir à la filière nucléaire pour la production d'électricité. » (BAPE, rapport 207, mars 2005, p.80).

Notez que le projet annoncé d'une éventuelle réfection de la centrale nucléaire Gentilly 2, s'avère en fait être la reconstruction d'une nouvelle centrale dans l'enceinte du vieux réacteur CANDU.

À nous maintenant de s'assurer que le gouvernement du Québec maintiendra cette vision concernant le futur du nucléaire et manifesterà son opposition à la reconstruction de Gentilly 2 au profit d'investissements dans le déclassement du réacteur de G 2, la sécurisation complète du site nucléaire et la priorisation de la production énergétique par les filières renouvelables et décentralisées.

Tant qu'à nous, nous sommes persuadés qu'une telle orientation aura des effets positifs insoupçonnés mentionnons la diminution de notre dépendance à des formes d'énergie émettrices de gaz à effet de serre, la pénétration de technologies d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables plus aptes à sécuriser l'approvisionnement énergétique du Québec et plus créatrices d'emplois. Ajoutons à cela, l'augmentation de notre qualité de vie, la disparition de l'insécurité nucléaire et un futur viable pour nous, pour nos enfants et les enfants des enfants de nos enfants.....Beau défi !

Nous vous acheminons une résolution qui pourra faciliter votre implication dans la décision en cours. Nous souhaitons que vous la partagiez avec vos membres et sollicitiez l'adhésion de nombreux organismes autour de vous. La diffusion de votre adhésion à cette résolution auprès des politiciens concernés sera également précieuse.

SVP, prenez un moment, et assurez-vous de l'adhésion de votre organisme en contactant le site :

<http://action.greenpeace.ca/resolution-gentilly/?type=org#intakeform>

Nous demandons à chaque Québécois, en tant que citoyen, de joindre leur voix au mouvement en contactant le site :

<http://action.greenpeace.ca/resolution-gentilly/?type=ind#intakeform>

Finalement, nous avons besoin que nos politiciens se lèvent debout et expriment la volonté de la population de « Sortir le Québec du nucléaire ». Demandez à vos députés-es et représentants-es municipaux d'endosser la résolution, sur le site :

<http://action.greenpeace.ca/resolution-gentilly/?type=mp#intakeform>

N'hésitez pas à nous contacter pour un complément d'information.

Merci pour votre solidarité !

Michel Fugère
fugere@mouvementvert.com